



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PLAN POUR UN CLIMAT SÉCURITAIRE AU CENTRE-VILLE DE VAL-D'OR : LANCEMENT DU REGISTRE VOLONTAIRE DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Val-d'Or, le 3 juin 2026 – La Ville de Val-d'Or lance officiellement le registre volontaire des caméras de surveillance sur son territoire. Ce nouvel outil permet aux citoyennes, citoyens, institutions et gens d'affaires de signaler les emplacements et les caractéristiques de leurs systèmes de vidéosurveillance pour ainsi faciliter et accélérer le travail des policières et policiers lorsque la situation l'exige.

Cet outil, inclus dans les mesures du Plan pour un climat sécuritaire au centre-ville, viendra bonifier la présence des 17 caméras déjà installées sur le territoire municipal. Les propriétaires sont invités à y inscrire volontairement et gratuitement leurs caméras afin d'accélérer l'accès aux images lors d'enquêtes.

« À la suite des tragiques événements relatifs aux incendies criminels survenus ces derniers jours, cette initiative arrive à point. Elle pourra soutenir les interventions et renforcera le sentiment de sécurité. La collaboration avec les commerçants et les partenaires du centre-ville contribuera au succès de ce registre et à son efficacité. Je remercie donc à l'avance la communauté pour sa confiance. », souligne Serge Allard, maire de la Ville de Val-d'Or.

Comment s'inscrire au registre

Les personnes souhaitant contribuer au registre doivent remplir un court [formulaire](#) (environ 5 à 10 minutes), après avoir téléchargé l'[application Survey123](#), accessible gratuitement sur Mac, PC, Android et iOS. La procédure est disponible au ville.valdor.qc.ca/registre.

Le formulaire permet de fournir les renseignements suivants : coordonnées de la personne responsable, emplacement des caméras sur une carte, qualité d'image (si

connue), durée de conservation des enregistrements et moyen d'exportation des images.

Au courant de la saison estivale, les cadets déployés au centre-ville de Val-d'Or ou les Agents d'la 3, cette escouade de surveillance bienveillante de *Les avenues d'la 3*, feront la promotion du registre auprès des commerçantes et commerçants.

Protection des données personnelles

Seules vos coordonnées et les caractéristiques de votre système de vidéosurveillance seront enregistrées. Aucune image ne sera recueillie ou consultée, et votre participation demeure entièrement volontaire : vous pouvez retirer votre inscription en tout temps et choisir de collaborer ou non avec les services policiers.

Plan pour un climat sécuritaire au centre-ville

Lancé le 5 mai dernier, le plan comprend une série de mesures afin d'améliorer le sentiment de sécurité, de favoriser la cohabitation et d'assurer un milieu de vie harmonieux pour l'ensemble de la population. Pour en savoir plus, visitez le ville.valdor.qc.ca/actualites.

– 30 –

Source :

Cassandra Bédard
Conseillère en communication
Service des communications
Ville de Val-d'Or
819 824-9613, poste 2201
cassandra.bedard@ville.valdor.qc.ca